

BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Bureau du Secrétaire général, selon le vœu de l'article 111 de la Charte de l'OEA, et conformément aux actions et politiques arrêtées par l'Assemblée générale et aux résolutions respectives des Conseils, exerce les attributions inhérentes à la haute direction de l'Organisation, liées à la promotion des relations économiques, sociales, juridiques, éducatives, scientifiques, et culturelles dans les États membres de l'Organisation.

Bureau du Secrétaire général

Pendant la période couverte par le présent rapport, le Bureau du Secrétaire général, dans l'exercice de ses attributions, a appuyé et complété les activités menées par les différents organes, sous-secrétariats, départements, et unités de l'Organisation. Ses efforts se sont inscrits dans trois grands domaines. Sur le plan extérieur, il a cherché à appuyer les activités de l'Organisation qui visent à consolider la nature de l'OEA en sa qualité de principal organe politique multilatéral au niveau interaméricain, ainsi qu'à assurer sa projection sur la scène mondiale. Pour ce qui est des activités techniques, il s'est focalisé sur le développement et le renforcement de la démocratie et de la gouvernance; l'accroissement et l'approfondissement des activités de défense des droits de la personne; l'impulsion du développement en veillant à la justice sociale, et sur la mise en place d'une politique de sécurité multidimensionnelle conçue pour répondre effectivement aux principaux problèmes qui touchent les populations des Amériques. Enfin, sur le plan interne de l'Organisation, les activités du Bureau du Secrétaire général ont été orientées vers la consolidation et le renforcement des mécanismes administratifs et communicationnels du Secrétaire général dans le but de répondre à ses obligations avec plus d'efficacité, de transparence et à celle de rendre compte.

Le Bureau a également mené des recherches, élaboré des projets de discours du Secrétaire général et servi de liaison avec les Missions permanentes, les institutions gouvernementales et la société civile. Il a également organisé les voyages du Secrétaire général pour assister aux passations des pouvoirs au Pérou, en Colombie au Mexique, et au Nicaragua ; à sa participation au XVI^e Sommet ibéro-américain des chefs d'État, et au Sommet sud-américain des nations; de même que ses visites officielles à des chefs d'États membres, et aussi sa participation à des conférences ministérielles et à d'autres conférences et événements internationaux , y compris des réunions au siège des Nations Unis à New York.

Sur le plan administratif, le Bureau du Secrétaire général a établi les changements consignés dans l'Instruction 05-13 Rev.3 dont ressortent l'incorporation de l'Ambassadeur Alexandre Addor Neto en qualité de Sous-secrétaire à la sécurité multidimensionnelle, la création du Département de la modernisation de l'État, du Sous-secrétariat aux questions politiques, et l'universalisation de l'établissement de l'identité civile dans les Amériques au sein du Secrétariat exécutif pour le développement intégré.

Enfin, le Bureau du Secrétaire général en collaboration avec le Sous-secrétariat aux questions administratives et financières, a élaboré le projet de budget pour 2008 que le Secrétaire général a présenté devant la Commission préparatoire de cette Assemblée générale.

Département de la planification, du contrôle et de l'évaluation

Le Département de la planification, du contrôle et de l'évaluation (DPCE) a été créé afin de coordonner les processus de planification, de contrôle et d'évaluation du Secrétariat général, y compris les sous-secrétariats, les départements, les bureaux et services qui en relèvent. Ses attributions spécifiques sont les suivantes: a) développer et administrer les instruments qui rendent possible une gestion articulée de ces processus et l'administration des projets, et b) mettre au point des statistiques institutionnelles nécessaires pour la prise de décisions stratégiques. Le Département exerce également les attributions de Secrétariat technique de la Commission de l'évaluation des projets.

Le DPCE a démarré ses opérations en janvier 2006 avec une équipe initiale composée d'un Directeur et de cinq cadres. À ceux-ci ont été ajoutés trois cadres et un fonctionnaire pris en charge par le Gouvernement espagnol pour l'administration du Fonds OEA-Espagne.

Entre mars et décembre 2006, le DPCE a développé et mis en marche la procédure de planification des opérations annuelles en achevant le prototype pour l'administration de ce processus. Ce prototype a été initialement employé pour l'élaboration du plan des opérations pour 2007, qui a inclus l'identification de 964 objectifs opérationnels, les coûts correspondants, et les attributions aux unités organisationnelles responsables. De même, pendant l'année a été achevée la mise au point du prototype pour l'administration du processus de contrôle des opérations trimestrielles qui inclut le rapport sur le stade d'avancement des objectifs opérationnels, et l'estimation de la probabilité de leur mise en œuvre intégrale au cours de l'exercice budgétaire, ainsi que le modèle conceptuel, l'analyse fonctionnelle, et l'essai fonctionnel de la première version d'appui informatique pour l'administration de la planification des opérations qui a été mise au point par le Bureau des services technologiques.

Cinq ateliers de formation en matière d'instruments d'élaboration de projets ont été organisés et ont eu lieu. Les instruments techniques (variables, échelles de qualification, et facteurs de pondération) ont été mis au point et validés afin d'évaluer la pertinence des programmes et projets. Sur cette dernière base a été réalisée l'évaluation technique préliminaire de 119 profils de nouveaux projets, ainsi que de 91 projets du FEMCIDI en cours de mise en œuvre depuis 2005, ainsi que de 51 projets du Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle en cours de mise en œuvre depuis la même période.

Pendant la période que couvre le présent rapport également ce Département a prêté des services de secrétariat technique pour la mise en marche et l'administration du Fonds OEA-Espagne, notamment l'assistance technique aux fonctionnaires de l'Organisation pour l'élaboration de profils de projets, la coordination d'activités préparatoires coordonnées entre le Secrétariat général, la Mission d'Espagne près l'OEA, et les institutions officielles espagnoles, et la coordination des processus d'élaboration, d'évaluation et de sélection des profils des projets.

Département des services juridiques

Le Département des services juridiques (DAL) est un service du Bureau du Secrétaire général. Son mandat est établi à l'Annexe A de l'Instruction 05-13 Rev.2.

Pendant la période couverte par le présent rapport, le DAL a répondu par écrit à 1.030 consultations provenant des services du SG/OEA, des organes politiques, et des délégations des États membres. De ces consultations, 457 ont été des avis juridiques, et 200 ont été des révisions d'accords.

Ce service a aussi collaboré à la rédaction d'instruments normatifs et à la révision des Mémoires administratifs. Il a participé à des réunions tenues par le Secrétaire général adjoint dans le contexte des préparatifs de l'Assemblée générale dont la Trente-sixième Session ordinaire a été tenue en République dominicaine, et il a révisé l'accord correspondant. Il a aidé le SEDI à élaborer et à négocier des accords pour la mise en œuvre de projets, et a représenté auprès du *United States Patent and Trademark Office* les services qui relèvent de ce Secrétariat exécutif.

Il a prêté des services consultatifs, au sein du Secrétariat général, au Chef de cabinet du Secrétaire général, au Département du développement durable, au Secrétariat exécutif de la CIDH, au Sous-secrétariat aux questions administratives et financières, au Département des ressources humaines, au Sous-secrétariat aux questions politiques, au Bureau des services d'achats, au Bureau des services généraux, au Secrétariat exécutif de la CICAD, au Département de la prévention des menaces contre la sécurité publique, à la Fondation pour les Amériques, et au « Youth Americas Business Trust ».

Il a coopéré avec le Département pour le développement humain dans le cadre de la rédaction d'un nouveau Manuel des bourses, et a prêté des services consultatifs à la Sous-commission des politiques de partenariat pour le développement, de la CEPCIDI, au sujet de ce Manuel. Il a également collaboré à la révision d'accords pour la mise en œuvre de projets sur l'observation des élections, et a prêté des services consultatifs à la MAPP/OEA en Colombie en matière de contrats, de questions de travail, de privilèges et immunités. Il a coopéré avec la Mission spéciale de l'OEA en Haïti, et il a collaboré avec le Bureau de l'Inspecteur général dans le cadre d'audits et d'investigations menées au siège et dans les Bureaux hors siège de l'OEA.

Il a prêté des services consultatifs à l'Assemblée générale, au Conseil permanent à la CAAP sur les questions administratives et budgétaires, du travail et procéduraux. Il a élaboré des projets de résolution, présentés des avis consultatifs écrits sur les questions normatives et procédurales, et a prêté des services consultatifs aux réunions du CIDI, de la CEPCIDI, et du Conseil d'administration de l'AICD.

Il a assuré des services d'accompagnement et de facilitation en qualité de superviseur et de conseiller dans le cadre de l'octroi de contrats de quinze ans pour des services de téléphonie mobile, sur la demande du Gouvernement équatorien et de la COM/CITEL. Il a aussi fourni des conseils à la Direction générale de l'IICA au sujet des questions institutionnelles, administratives et du travail, et à la Commission des retraites et pensions.

Il a représenté le Secrétaire général devant le Tribunal administratif, et a assisté à ses audiences officielles. Il a également exercé ces attributions devant le Comité de reconsidération.

Département des relations extérieures

Le Département des relations extérieures a pour attributions de prêter des services consultatifs aux différents organes politiques du Secrétariat général et aux organes de l'OEA dans toutes les activités liées aux relations extérieures, en encourageant et en maintenant le contact avec les Observateurs permanents, les organisations non gouvernementales, les institutions d'enseignement supérieur, le pays siège de l'Organisation, le secteur privé et les entités à but non lucratif, entre autres. Sa structure comprend deux sections, celle de relations institutionnelles, et celle des relations publiques.

- Relations publiques

Par l'intermédiaire de sa section des Relations publiques, le Département a promu la participation et la collaboration des pays Observateurs permanents au moyen de la mobilisation des ressources, l'échange des documents et des informations, des réunions d'information, des visites aux autorités gouvernementales de haut niveau, et des événements spéciaux. Il a en outre exercé les attributions de Secrétariat technique de la Commission des mobilisations des ressources.

En 2006, la Chaire des Amériques, coordonnée par le Département, a bénéficié de la participation d'un éventail d'orateurs prestigieux au nombre desquels on peut citer le Professeur Jeffrey Sachs; l'ex-Président du Brésil, Fernando Enrique Cardoso; le Juge espagnol Baltasar Garzón; M. Nicholas Negroponte, fondateur du Laboratoire multimédia, du *Massachusetts Institute of Technology (MIT)*, et Directeur de l'initiative « Un ordinateur pour chaque enfant »; M. Jeffrey Puryear, Vice-président pour les politiques sociales dans le Dialogue interaméricain; M. George Soros, Président du *Open Society Institute*, et Mme Huguette Labelle, Présidente de *Transparency International*. Ces événements ont été retransmis par EDUSAT, Venevisión, la Voix de l'Amérique, et HITN, entre autres. En 2006, la Chaire des Amériques a bénéficié de l'appui de l'Université San Martín de Porres, et des Gouvernements du Qatar et de la République hellénique. De surcroît, pendant cette période a été publié un ouvrage sur la Chaire des Amériques en collaboration avec l'Université San Martín de Porres.

En mars 2006, le Département a tenu la XXIII^e Simulation de l'Assemblée générale de l'OEA (MOEA) organisée à Santo Domingo (République dominicaine) à l'intention des étudiants des universités participantes, avec l'appui du Président de ce pays, Leonel Fernández, et du Secrétariat d'État à l'éducation supérieure, la science et la technologie, de la *Fundación Global Democracia y Desarrollo (FUNGLODE)*, et de la *Asociación de las Naciones Unidas de la República Dominicana (ANU-RD)*. De même, en avril 2006, il a coparrainé avec l'Institut interaméricain de diplomatie, la Simulation de l'Assemblée générale de Washington (WMOAS) organisée à l'intention des universitaires, et en octobre 2006, a été tenue la XXIV^e MOEA à l'intention des universitaires de la *Universidad del Norte (UNINORTE)* de Barranquilla (Colombie). Enfin, en novembre a été tenue à Washington, D.C., la XXV^e Simulation de l'Assemblée générale organisée à l'intention des lycéens. Entre 350 et 500 étudiants de différents lycées et universités du Continent américain ont participé à ces Simulations qui ont bénéficié d'une vaste couverture par les médias locaux.

En mai 2006, en collaboration avec le Baker Institute à l'Université Rice, de l'Université de Houston (Texas), a été tenu le septième colloque du *Américas Project* qui à cette occasion a porté sur l'état de la liberté d'expression dans les Amériques. Pendant l'année également, le

Département a appuyé la Section des bandes armées, du Département de la sécurité multidimensionnelle, et a publié le rapport sur la « Rencontre des porte-parole de gouvernements des États membres de l'OEA » qui a été tenue en 2005 à Santiago du Chili.

- Relations institutionnelles

Pendant cette même période ont été établis de nouvelles filières de communication avec les membres du Congrès des États-Unis, ce qui a rendu possible des réunions en 2006 du Secrétaire général avec trente et un Représentants devant ce Congrès. Sur le même plan, le Département a collaboré avec d'autres entités de l'Organisation et avec les États concernés dans l'effort visant à obtenir une reconduction des préférences tarifaires pour les pays andins. Dans le même contexte, un appui a été prêté aux secteurs de l'Organisation pour maintenir des contacts sur le fond avec le Congrès du pays siège.

Le Département a mis en œuvre le programme de réunions d'information (*briefings*) qu'a offertes l'OEA à 5.124 personnes en 2006. Ces réunions ont inclus des diplomates, des autorités gouvernementales, des militaires, des étudiants, des analystes politiques et le public en général. Ces réunions d'information ont mis en relief le travail de l'Organisation, et ont pris la forme de visites guidées du bâtiment historique qui constituent un excellent instrument de diffusion.

Sur un autre plan, le personnel du Département a entretenu d'étroites relations avec des institutions d'enseignement supérieur, les centres d'études et de recherche, les leaders d'opinions à Washington, afin de promouvoir la tâche qu'accomplit l'OEA. À cet effet, il a organisé des rencontres et participé à des forums et des réunions bilatérales. Dans la même perspective, il a fait des exposés devant des groupes locaux et nationaux très influents, tels que : *La American University*, *le Women's Foreign Policy Group*, *la Women's Bar Association*, et *la Heritage Foundation*.

Département de la presse et des communications

Le Département de la presse et des communications a pour mission principale de diffuser les contenus du discours politique du Secrétariat général de l'OEA. Sans s'écarter de sa mission initiale, depuis deux ans, le Département consacre ses efforts à positionner l'image d'une organisation dont la présence continentale se fait de plus en plus sentir et dont l'opinion est écoutée et respectée sur la scène internationale. La diffusion des communiqués officiels qui rendent compte des activités des bureaux du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint ainsi que des réunions du Conseil permanent constitue l'axe autour duquel s'articule le travail de diffusion de l'information.

Les buts stratégiques de l'Organisation, qui sont la démocratie, le développement, les droits de la personne, les processus électoraux légitimes, et des gouvernements avisés et transparents, se concrétisent dans les contenus informatifs, à tel point que dans de nombreux pays on applaudit ou on critique l'OEA parce qu'on l'associe à la défense de ces principes. La participation de l'OEA aux processus électoraux qui se sont déroulés pendant la période couverte par ce rapport, est bien présente désormais dans la mémoire des analystes et des citoyens qui établissent un lien direct entre les Missions d'observation des élections de l'OEA et la légitimité de ces processus. Le

public relie également l'Organisation à la défense des droits de la personne et au règlement des crises politiques, et ce, dans une large mesure, parce que l'opinion publique perçoit comme il se doit le message émané de l'OEA.

Comment mesurer le produit final du travail de diffusion? En quantifiant la parution des informations émanées du Département de la presse de l'OEA dans les médias. Il est impossible de masquer les résultats: l'information paraît ou ne paraît pas dans la presse que nous lisons chaque jour. La conclusion est que les informations publiées par les médias sont plus nombreuses et de meilleure qualité que celles des années précédentes. La synthèse informative quotidienne (*Newsclips*) que prépare l'équipe de journalistes, à partir des principales nouvelles des journaux les plus importants des 34 pays membres, montre bien la quantité et la qualité des informations en provenance du Département de la presse et des communications.

Il faut également mentionner la qualité qu'a acquise progressivement la production informative. Les thèmes sont conceptualisés, décrits et approfondis avec davantage de maîtrise et de talent. Le discours du Secrétariat général sur la durabilité démocratique, la lutte contre le trafic des drogues ou la défense des droits de la personne est reproduit dans les communiqués de presse de manière cohérente et persistante jusqu'à ce qu'il fasse partie intégrante de l'imaginaire social.

En ce qui concerne le modèle de fonctionnement, celui-ci a fait l'objet d'améliorations successives jusqu'à ce qu'un mode opératoire quotidien (y compris pendant les week-ends) ait été trouvé, qui est la routine de travail d'un média traditionnel. La production journalistique, qui inclut la rédaction de l'information et la prise de photo, constitue la base même du travail de presse proposé chaque jour à un nombre croissant de médias du Continent, qui exigent des informations journalistiques de qualité dans les délais voulus.

Dans le cadre de cette espèce d'interaction avec les médias, la liste de destinataires utilisée par le Département de la presse et des communications s'est allongée de 200% entre mai 2006 et mai 2007, uniquement en ce qui concerne la presse écrite. Ce phénomène n'est pas seulement dû à la qualité de l'information diffusée mais aussi au positionnement de l'image de l'Organisation. Les journaux et les agences de presse du Continent demandent de plus en plus de communiqués et d'informations, ce qui nous oblige à réviser en permanence la liste des médias et des renseignements de connexion afin que notre distribution soit généreuse et satisfasse nos utilisateurs.

De même, compte tenu des informations produites par les acteurs politiques de l'OEA, le nombre de communiqués de presse a progressé considérablement. Un cercle auto-suffisant est apparu: plus les informations paraissent dans les médias, plus nous sommes intéressés à produire des informations; et plus nous produisons d'informations plus l'Organisation est présente dans les médias. Toutefois, le marché est sélectif, et malheureusement, les informations qui «se vendent» le mieux sont les plus polémiques. Le Département a déployé des efforts considérables pour ouvrir des espaces à tous les grands projets mis en œuvre par les sous-secrétariats du Secrétariat général, mais les résultats ne sont pas encore satisfaisants. De même, toutes les activités qui se déroulent à l'OEA reçoivent la même couverture de la part du Département, et toutes sont reflétées dans des communiqués de presse, qui sont distribués aux mêmes destinataires. Pourtant,

elles ne sont pas toutes reprises par les médias. «*Pas de nouvelles, bonnes nouvelles*» continue à être la devise qui prédomine dans les médias.

Le travail photographique, réalisé par deux photographes professionnels, a augmenté de 300%. L'image accompagnée d'un texte explicatif, formule utilisée depuis 2005 pour rendre attirants les thèmes auxquels les médias opposent le plus de résistance, continue à être bien accueillie. Les galeries photographiques qui se déploient chaque jour sur le site web de l'OEA, après chaque activité officielle, sont de plus en plus utilisées par les journaux d'Amérique du Nord, du Sud et centrale.

Le magazine *Américas*, pour sa part, s'est ouvert progressivement aux thèmes politiques. L'opinion des premiers ministres et des présidents occupe les pages d'une publication qu'affectionne toute la communauté de l'OEA et qui, désormais, intéresse un plus grand nombre d'abonnés. Par ailleurs, de même que de grands journaux reproduisent les informations politiques de notre Organisation, ils reproduisent aussi, maintenant, des articles intéressants publiés dans *Américas*.

Bureau du protocole

Le Bureau du Protocole planifie et coordonne les cérémonies officielles des organes politiques de l'Organisation, du Conseil permanent, du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint, et des Départements du Secrétariat général. Il assure la liaison entre les Missions permanentes et de Département d'État pour els questions d'enregistrement, de visas de leur personnel, et de privilèges et immunités du personnel diplomatique de ces Missions. De surcroît, il organise et coordonne l'utilisation du Bâtiment principal pour les réceptions de nature protocolaire ou socio-culturelle, et est également chargé d'imprimer et de tenir à jour l'Annuaire des Missions permanentes sur le site Web de l'Organisation.

Pendant la période que couvre le présent rapport ont été organisées des séances protocolaires à l'occasion des visites des Présidents de la Jamaïque, d'Haïti (Président élu), de la Trinité-et-Tobago, de Saint- Kitts-et-Nevis, du Nicaragua, et du Costa Rica. Des cérémonies et séances protocolaires ont été organisées par ce Bureau à l'occasion du Jour des Amériques, de l'anniversaire de naissance du *Libertador* Simón Bolivar, et pour commémorer la Découverte des Amériques – Rencontre de deux mondes. Le Bureau a coordonné la présentation des lettres de créance des Représentants permanents de Colombie, du Chili, du Canada, du Mexique, d'Uruguay, et du Honduras, ainsi que les visites de courtoisie de divers Observateurs permanents. Des réceptions d'adieux ont été organisées alors du départ des Ambassadeurs du Pérou, du Honduras, du Chili, des Bahamas, du Nicaragua, de Bolivie, du Canada, des États-Unis, d'Uruguay, et des cartes de félicitations ont été préparées et envoyées aux Représentants et Observateurs permanents à l'occasion de leurs jours nationaux respectifs.

Pendant l'année écoulée, le Bureau du Protocole a révisé et traité environ 4.000 demandes émanées des Missions permanentes et de leur personnel, notamment, les accréditations, les obtentions, changements et renouvellements de visas ou de prorogation de permis de séjour; les permis de travail, et les renouvellements de ces permis, l'importation et l'acquisition d'articles hors-tax, et le renouvellement des cartes d'exonération d'impôts et de permis de conduire.

Secrétariat aux Sommets

Le Secrétariat aux Sommets des Amériques prête un appui technique et logistique au Groupe d'évaluation de la mise en œuvre des initiatives des Sommets (GRIC); gère le Réseau d'information du Sommet des Amériques; conserve la mémoire institutionnelle du processus des Sommets; mène des activités de suivi des mandats convenus par les chefs d'État et de gouvernement; préside le Groupe de travail mixte des Sommets, et coordonne la participation de la société civile et des peuples autochtones à l'OEA et dans le processus des Sommets.

Le Secrétariat aux Sommets appuie les réunions du GRIC dans le cadre du suivi des décisions arrêtées pendant le Quatrième Sommet des Amériques. Plus précisément, il a présenté aux États membres les modalités de la mise en œuvre des mandats du Quatrième Sommet; il a coordonné la participation des acteurs sociaux au processus des Sommets, et il a facilité la passation de la présidence du GRIC au Gouvernement de la République de Trinité-et-Tobago, qui accueillera le Cinquième Sommet des Amériques. Il a également prêté des services de secrétariat au Groupe de travail mixte des Sommets composé de 12 organismes du Système interaméricain et des Nations Unies, qui a tenu quatre réunions en 2006.

Le Secrétariat a appuyé aussi l'établissement des liens du processus des Sommets avec les réunions ministérielles et d'autres réunions sectorielles. Il a aussi coordonné la participation de la société civile à la VI^e Réunion des ministres de la justice des Amériques (REMJA-VI); à la VII^e Conférence des ministres de la défense; à la III^e Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés de la culture; à la Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable, et à la XXXIII^e Assemblée des déléguées de la Commission interaméricaine des femmes (CIM), entre autres.

Pendant la période que couvre le présent rapport, le Secrétariat aux Sommets des Amériques a fourni un appui technique aux réunions de la Commission du Conseil permanent chargée de la gestion des Sommets interaméricains et de la participation de la société civile aux activités de l'OEA, en établissant des rapports, des projets de plans de travail, et d'analyse des demandes d'accréditation d'organisations non gouvernementales en vue de leur participation aux activités de l'OEA (actuellement 206 organisations de la société civile sont accréditées auprès de l'OEA).

Dans le cadre de la Trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, le Secrétariat a organisé le dialogue des représentants de 220 organisations non gouvernementales du Secrétaire général et des ministres des affaires étrangères au sujet des différents dossiers qui occupent l'Agenda interaméricain, et il a appuyé la participation des représentants de la société civile aux réunions ministérielles et aux conférences spécialisées qui sont tenues dans le cadre du Conseil permanent. En ce qui a trait à ce dernier aspect, le Secrétariat aux Sommets a publié et distribué aux États membres et aux organisations de la société civile accréditées auprès de l'OEA ainsi qu'aux organismes gouvernementaux qui mettent en œuvre des politiques nationales de développement le document « **Recommandations de la société civile 2002-2006** ». Ce document fait état des opinions de la société civile sur les défis régionaux et des suggestions que leurs organisations ont formulées au fil de ces quatre dernières années. Sur le même plan, et avec l'appui du *Open Society Institute*, le Secrétariat aux Sommets met en œuvre depuis 2004 le

programme "Initiative interaméricaine de coopération avec la société civile 2006-2007 ». Au titre de cette initiative sont exécutés 9 projets se chiffrant à EU\$100.000 dans la région, et a été facilitée la participation de la société civile au processus des Sommets des Amériques.

Dans le cadre des efforts qu'il situe au niveau de la diffusion des informations sur la mise en œuvre des mandats des Sommets, de divulgation des mandats du Quatrième Sommet des Amériques, et de promotion de leur mise en marche, le Secrétariat a publié la quatrième tome de la rubrique « **Documents officiels du processus des Sommets des Amériques** », les **Bulletins d'information sur les Sommets**, et a actualisé le site Web www.cumbredelasamericas.org (en anglais : www.summitoftheamericas.org) dans le domaine des mandats et de chacun des thèmes qui occupent l'Agenda interaméricain.

Pour ce qui est de l'information, le Secrétariat aux Sommets est doté d'une base de données comportant près de 4.600 organisations de la société civile, 700 organisations autochtones, et près de 1.000 associations professionnelles du secteur privé auxquels il envoie périodiquement des informations sur les activités de l'Organisation et sur celles qui portent sur le processus des Sommets des Amériques. Cette base de données a permis de divulguer des renseignements sur les organisations susmentionnées de manière que soit créé une dynamique de rétro-action entre le Secrétariat général, les États membres et les organisations sociales dans la mise en œuvre des mandats des Sommets.

Le Secrétariat a aussi appuyé aux niveaux technique et logistique le Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de Déclaration sur les droits des peuples autochtones, du Conseil permanent de l'Organisation.

En dernier lieu, et afin d'appuyer les tâches de mise en marche et de suivi des mandats des Sommets, le Secrétariat a mobilisé les ressources financières extérieures provenant des États membres (Argentine, Brésil, Canada, Chili, El Salvador, États-Unis, Mexique, Trinité-et-Tobago, Nicaragua, et Guyana) de membres du GTCC (BID et CAF), ainsi que d'organismes gouvernementaux et du *Open Society Institute (OSI)*.